



Secrétariat des conférences  
intergouvernementales canadiennes

- 3** PRÉFACE
- 5** MESSAGE DU SECRÉTAIRE
- 7** CONFÉRENCES
- 10** SERVICES D'INFORMATION
- 14** SERVICES INTÉGRÉS
- 17** DIRIGEANTS DU SCIC

## Rapport aux Gouvernements **2001 - 2002**

Notre page couverture symbolise les conférences intergouvernementales au Canada. On y trouve quatorze armoiries officielles en commençant par celles du Canada au sommet suivies, de gauche à droite, de celles des provinces et des territoires d'après l'ordre d'adhésion à la Confédération. Les armoiries sont disposées autour du logo du SCIC qui évoque les gouvernements prenant place à une table de conférence.



Dans la fédération canadienne, le partage des compétences entre le gouvernement fédéral et les provinces, oblige les gouvernements à se consulter constamment sur des questions clés et à coordonner leurs politiques et leurs programmes. Or, la conférence intergouvernementale multilatérale est un des mécanismes les plus importants pour tenir de telles consultations et assurer la coordination.

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé par les premiers ministres canadiens en mai 1973. Le SCIC assure les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de haut niveau.

En plus d'être le secrétariat permanent de la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, le SCIC sert d'autres réunions de premiers ministres, telles la Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux, la Conférence des premiers ministres de l'Ouest, et la Conférence des premiers ministres de l'Est du Canada et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre.

La majeure partie du travail du Secrétariat consiste toutefois à fournir des services à des réunions de ministres et de sous-ministres. Les services en question sont à la disposition des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux qui sont appelés à organiser et à présider ces réunions. Le rôle du SCIC est de libérer les ministères concernés des tâches administratives rattachées à la convocation de conférences et d'assurer une certaine continuité à ses clients entre les conférences. Le SCIC sert des conférences dans pratiquement tous les principaux secteurs de l'activité gouvernementale et dans toutes les régions du Canada.

Étant donné que le SCIC est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux, il a le statut d'organisme intergouvernemental neutre. Non seulement les deux ordres de gouvernement contribuent-ils à son budget, mais son personnel est recruté à la fois chez les gouvernements fédéral et provinciaux. Cette diversité des effectifs renforce le caractère intergouvernemental de l'organisme et crée, au sein du Secrétariat, un climat spécial de coopération qui se traduit par des services de grande qualité fournis à sa clientèle.

Le SCIC permet également à ses clients d'obtenir un rapport coût-efficacité de plus en plus intéressant et des économies d'échelle de plus en plus importantes. Il offre en outre les avantages habituels rattachés à la confidentialité, à la continuité, à la neutralité et à la compétence globale acquise en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur au Canada.



Photo: Leclair



Malgré les événements internationaux et les préoccupations accrues à l'égard de la sécurité, le nombre de conférences intergouvernementales n'a pas diminué au cours de la dernière année. Nous avons assuré des services à 99 conférences, et la moyenne annuelle de 100 conférences des quatre dernières années s'est maintenue. De plus, septembre, assurément notre mois de pointe, est demeuré tout aussi chargé que d'habitude en 2001, avec pas moins de 19 conférences. Pour nous permettre de nous acquitter de notre mandat, soit d'offrir des services aux conférences peu importe l'endroit où elles se tiennent au pays, nos employés doivent voyager très souvent, la plupart du temps par avion. La dernière partie de l'année a été particulièrement pénible, en raison de la lenteur des vérifications de sécurité aux aéroports, et de la fréquence des retards et des annulations. Je tiens à souligner la patience, le courage et le dévouement dont a fait preuve tout notre personnel chargé d'offrir des services aux conférences au cours de cette période difficile.

Comme dans bien d'autres aspects de nos vies, la technologie de l'information a eu d'énormes répercussions sur notre mode de fonctionnement au bureau et sur les lieux des conférences. Cette technologie continue de progresser à pas de géant. Il y a tout juste cinq ans, nous faisons notre entrée dans l'ère de l'Internet en lançant notre site Web à temps pour la Conférence annuelle des premiers ministres de 1997 à St. Andrews-by-the-Sea. Depuis, le site Web est devenu une source très importante de renseignements sur les conférences. À la fin de mars 2002, le site avait reçu plus de 4,25 millions de demandes d'accès. En ce moment, la moyenne mensuelle dépasse largement 100 000 demandes.

La conférence de St. Andrews marquait également l'inauguration de notre système de messages électroniques et la mise en place de terminaux d'ordinateurs à l'intention des délégués, aux fins du traitement de texte et de l'accès à l'Internet. Actuellement, comme ce service est très populaire, nous mettons des ordinateurs à la disposition des délégués pour le traitement de texte et l'accès à l'Internet à toutes les conférences. Notre matériel et nos programmes informatiques sont constamment mis à jour afin de répondre aux besoins de plus en plus exigeants de la clientèle, notamment en ce qui touche les exposés en PowerPoint. En conséquence, pour suivre le rythme du changement, nos employés perfectionnent continuellement leurs connaissances et leurs compétences.

Le monde de demain sera presque certainement celui du changement permanent. Très bientôt, nous offrirons l'accès à haute vitesse à l'Internet à toutes les conférences. Il faudra aussi répondre à la demande accrue de reproduction en couleur sur les lieux des conférences. À plus long terme, nous pourrions fort bien voir le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes gérer des sites Web spécialisés pour le compte de divers secteurs d'activité gouvernementale, ce qui constituerait un prolongement naturel des services neutres de secrétariat que nous offrons à tous les gouvernements.

Le Secrétaire des conférences intergouvernementales canadiennes,

Stuart MacKinnon  
Ottawa, octobre 2002



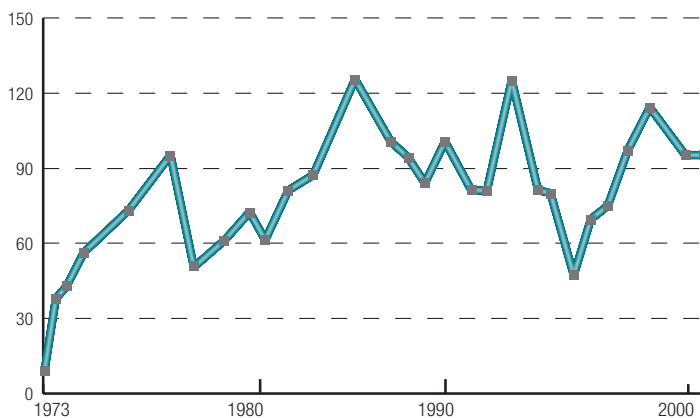
En dépit des événements survenus au niveau international et de l'accroissement des restrictions en matière de transport aérien, l'essor au chapitre des conférences intergouvernementales n'a montré aucun signe d'essoufflement en 2001-2002. En effet, les 99 conférences que nous avons servies ont maintenu notre moyenne annuelle à plus de 100 conférences au cours des quatre dernières années. Traditionnellement, l'activité la plus intense sur le plan des conférences intergouvernementales se fait sentir en septembre, et 2001 n'a pas fait exception à la règle. Il y a donc eu 19 conférences au cours du mois en question malgré les perturbations et les difficultés accrues qui ont touché le transport aérien. Pendant cette période éprouvante, le personnel du SCIC qui devait se rendre à diverses conférences tenues partout au pays et en revenir a fait preuve de persévérance, de patience et de dévouement.



Gracuseté du Secrétariat à la condition féminine, Gouvernement du Québec

20<sup>e</sup> Rencontre annuelle fédéral-provinciale-territoriale des ministres responsables de la Condition féminine, du 19 au 21 septembre 2001, Québec, (Québec)

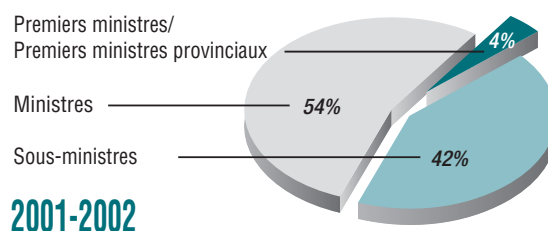
## Conférences servies par le SCIC (de 1973 à aujourd'hui)



1973-1974=	8	1987-1988=	92
1974-1975=	43	1988-1989=	87
1975-1976=	47	1989-1990=	101
1976-1977=	57	1990-1991=	86
1977-1978=	81	1991-1992=	86
1978-1979=	103	1992-1993=	127
1979-1980=	57	1993-1994=	78
1980-1981=	63	1994-1995=	70
1981-1982=	72	1995-1996=	47
1982-1983=	62	1996-1997=	70
1983-1984=	83	1997-1998=	81
1984-1985=	89	1998-1999=	99
1985-1986=	130	1999-2000=	105
1986-1987=	100	2000-2001=	99
		2001-2002=	99

Il y a eu quatre conférences de premiers ministres, soit légèrement moins qu'au cours des plus récentes années antérieures. Les conférences à ce niveau furent les suivantes : la Rencontre extraordinaire des premiers ministres provinciaux sur les soins de santé, à Vancouver en janvier 2002; ainsi que trois réunions annuelles : la 42<sup>e</sup> Conférence des premiers ministres provinciaux, à Victoria en Colombie-Britannique en août 2001; la Conférence des premiers ministres de l'Ouest, à Moose Jaw en Saskatchewan du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin; et la 26<sup>e</sup> Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à Westbrook au Connecticut en août. Reflétant un certain retour à la normale, le nombre total de réunions de premiers ministres et de ministres (57) a largement dépassé celui des réunions de sous-ministres (42).

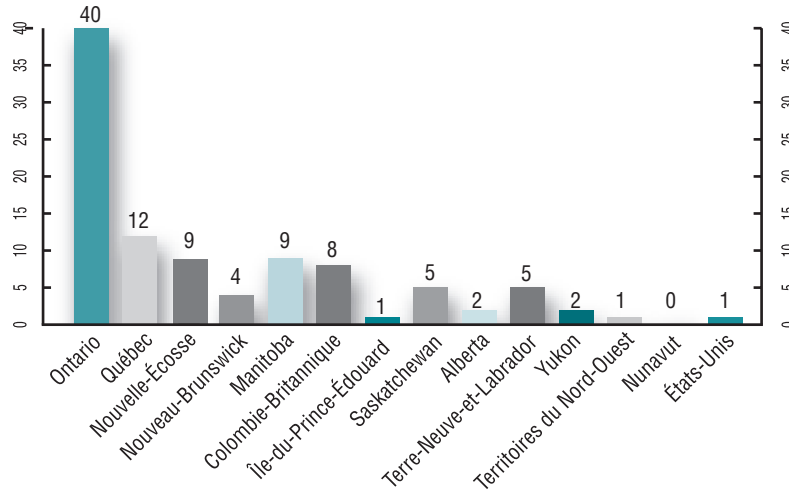
## Les conférences par niveau



2001-2002

# Conférences

Conférences servies, d'après l'endroit, en 2001-2002

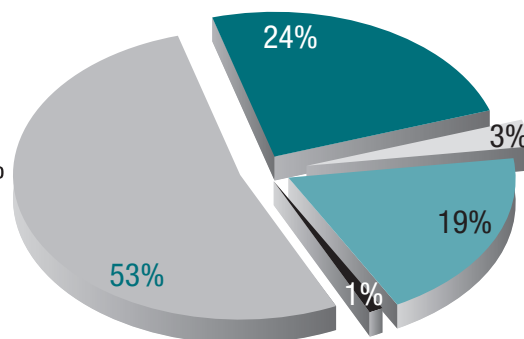


Par ailleurs, à l'instar de l'année précédente, les réunions fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales ont représenté respectivement 60 % et 40 % du total. Avec 14 réunions, le secteur de la justice et du solliciteur général a connu l'activité la plus intense. Il était suivi par celui des ressources humaines et des services sociaux avec 10 réunions et ensuite par ceux de l'éducation et de l'habitation avec 8 réunions chacun. En outre, pendant l'exercice 2001-2002, le Secrétariat a servi deux nouveaux secteurs, soit celui des ministres responsables du développement du Nord et celui des sous-ministres de la coordination rurale.

Comme par le passé, le Secrétariat a servi des conférences d'un océan à l'autre. Ainsi, 24 d'entre elles ont eu lieu dans l'Ouest et 19 dans le Canada atlantique. Plus de la moitié du total, c'est-à-dire 52, se sont déroulées dans la région centrale du pays où elles se répartissent comme suit : 15 dans la Région de la capitale nationale, 26 en Ontario et 11 au Québec.

Tableau de ventilation par province et par région en %, 2001-2002

Provinces de l'Ouest 24 %  
 Territoires 3 %  
 Provinces de l'Atlantique 19 %  
 États-Unis 1 %  
 Ontario/Québec 53 %





## Conférences servies par le SCIC - du 1<sup>er</sup> avril 2001 au 31 mars 2002

Secteur	Premiers ministres FPT	Ministres FPT	Sous-ministres FPT	Premiers ministres provinciaux	Ministres PT	Sous-ministres PT	Total
Agriculture		3	1		1		5
Éducation (*Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE))			1*		4	3	8
Environnement (y compris la faune, les espèces en péril et l'énergie et l'environnement conjointement)		6	1				7
Finances					2		2
Pêches (y compris l'aquaculture)		2	1				3
Santé		1	2		1	2	6
Patrimoine (y compris la culture)			2				2
Habitation		2	1		2	3	8
Ressources Humaines et services sociaux (y compris le travail, le marché du travail, la refonte des politiques sociales, et les administrateurs des régimes de retraite du secteur public)		3	2		4	1	10
Industrie (y compris les sciences et la technologie, le tourisme et la consommation)		2			1		3
Affaires intergouvernementales				4		1	5
Justice et Solliciteur général (y compris les coroners en chef et les médecins légistes en chef, et le Comité directeur sur le crime organisé)		3	5		3	3	14
Administrations locales (y compris les recherches urbaines et régionales (CIRUR))					1	2	3
Affaires autochones		2	2				4
Ressources naturelles (y compris les forêts, l'énergie et les mines)		4	1				5
Développement du Nord		1					1
Travaux publics et administration gouvernementale (y compris les commissions de la fonction publique, les travaux publics, et les conseils de gestion)			3				3
Sports et loisirs		2	1		1	1	5
Condition féminine		1	1				2
Commerce (voir l'industrie)							
Transports		1	2				3
<b>Total</b>		<b>33</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>16</b>	<b>99</b>

# Services d'information

Les Services d'information sont responsables de la gestion de l'information, de la technologie de l'information et des activités de communication de l'organisation.

Au cours du présent exercice, le Secrétariat a entrepris un examen des priorités et de la structure des Services d'information. Étant donné que l'utilisation de la technologie devient de plus en plus cruciale aux activités du Secrétariat et aux services fournis à nos clients, son incidence sur les ressources du SCIC, tant financières qu'humaines, doit être réévaluée.

## Gestion de l'information

La fonction principale de la Gestion de l'information consiste à gérer la documentation et les instruments connexes émanant des nombreuses conférences desservies par le SCIC ou qui se rapportent à ces conférences. Ce service a également la responsabilité de gérer tous les documents originaux qui concernent l'administration et le fonctionnement de l'organisation.

Le processus d'examen du fonds documentaire du Secrétariat, amorcé l'an dernier, a pris fin avec la création d'un nouveau système de classification par sujet englobant toute la documentation du SCIC.

Plusieurs autres initiatives ont été mises en œuvre cette année. L'examen de la bibliothèque audiovisuelle a été achevé. Il s'est traduit par la conversion des dossiers audiovisuels de diverses séances publiques des conférences fédérales-provinciales et interprovinciales des premiers ministres au format MPEG-1 (CD-Rom). Le support de données original sera entreposé hors place dans un milieu à température contrôlée. Ce projet assurera la protection à long terme du support de données original tout en rendant l'utilisation de l'information plus accessible pour le Secrétariat et ses clients.

Un autre projet lancé au cours du présent exercice est la mise à jour de la publication des réunions des premiers ministres provinciaux. Ce document couvre les réunions des premiers ministres qui ont eu lieu depuis 1867. L'accent est mis sur les conférences annuelles des premiers ministres provinciaux de même que sur d'autres réunions auxquelles tous ces premiers ministres ont participé. Cette

publication sera distribuée au cours de l'exercice à tous les gouvernements du Canada et sera également affichée sur notre site Web. Une publication complémentaire se rapportant aux conférences fédérales-provinciales des premiers ministres sera également mise à jour et diffusée plus tard.

## Archives

Les archives du SCIC constituent une collection unique de documents qui s'étend à pratiquement tous les secteurs qui ont fait l'objet de conférences intergouvernementales depuis 1973. Ce sont les seules archives complètes de ce genre au Canada. Il importe de signaler que le Secrétariat n'est que le dépositaire des documents et que ceux-ci demeurent légalement la propriété des gouvernements dont ils émanent.

Ces archives existent d'abord et avant tout pour les gouvernements, mais le grand public peut aussi, sur demande, avoir accès aux documents non cotés ou les consulter sur le site Web du Secrétariat.

Les documents déposés par les délégations à chaque conférence sont codés et catalogués en vue de leur transmission au Centre d'information après chaque réunion. Les autres documents produits par le Secrétariat au nom de la présidence (par exemple, l'ordre du jour définitif, la liste des délégués, etc.) sont également versés aux archives afin de créer un dossier complet pour chaque conférence servie par le Secrétariat.

En plus des documents de conférences, le Centre d'information conserve d'autres instruments de consultation se rapportant aux réunions intergouvernementales. Il s'agit notamment d'une petite collection d'enregistrements audiovisuels des séances publiques de diverses conférences fédérales-provinciales et interprovinciales des premiers ministres ainsi que d'une collection d'images numériques et de photographies relatives à ces réunions.

Nombre de documents de conférences dans les archives au 31 mars 2002	
fédéraux-provinciaux-territoriaux	22 486
provinciaux-territoriaux	9 739
<b>Grand total</b>	<b>32 225</b>

En 2001-2002, 1 349 nouveaux documents se sont ajoutés aux archives.

2001-2002			
Conférence par genre et niveau	Genre et nombre de documents		
fédérale-provinciale-territoriale	Cotés	Non cotés	Total
premiers ministres	0	0	0
ministres	466	110	576
sous-ministres	343	11	354
Sous-total	809	121	930
provinciale-territoriale			
premiers ministres	18	44	62
ministres	177	22	199
sous-ministres	154	4	158
Sous-total	349	70	419
<b>Nombre total de nouveaux documents</b>	<b>1 158</b>	<b>191</b>	<b>1 349</b>

## Demandes de documents reliés aux conférences

Le personnel du Centre d'information répond aux demandes de documents, de publications et d'information qui proviennent, dans une large mesure, de fonctionnaires, d'universités, d'étudiants et d'entreprises privées du Canada, des États-Unis et d'autres pays.

En 2001-2002, le Centre d'information a reçu, de divers groupes et personnes, 226 demandes qui visaient des documents reliés aux conférences. Pour y répondre, il a fourni des documents, des renseignements et des publications.

<i>Nombre de documents cotés</i>	<b>18</b>
<i>Nombre de documents non cotés</i>	<b>79</b>
<i>Nombre de recherches ou de demandes de renseignements généraux</i>	<b>255</b>
<i>Nombre de publications</i>	<b>22</b>

L'augmentation du nombre de demandes de recherches ou de renseignements généraux s'est poursuivie cette année, tandis que le nombre de demandes de documents a diminué. Cet état de choses est dû en grande partie au recours accru au site Web du SCIC par bon nombre de ses clients. À ce jour, environ 275 clients ont demandé à être informés des mises à jour de notre site Web.

# Services d'information

## Technologie de l'information

Le rôle de la Technologie de l'information (TI) consiste à veiller à fournir des services de grande qualité au personnel du SCIC et aux clients de conférences extérieurs tout en demeurant à la fine pointe de l'évolution technologique.

### Responsabilités

- **Applications de l'organisme** - Les applications financières et le Système d'information sur les ressources humaines auxquels s'ajoutent onze (11) applications de conception interne reposant sur la base de données Microsoft Access.
- **Aide aux utilisateurs** - Aide aux utilisateurs finals aux bureaux principaux et sur les lieux des conférences. Le personnel de la TI s'occupe de toutes les plates-formes matérielles et de tous les logiciels installés sur les ordinateurs du SCIC ainsi que d'un large éventail de périphériques qu'utilise le Secrétariat.
- **Séances de formation et d'information** - La responsabilité de coordonner la formation en informatique au SCIC incombe au responsable de la TI. Le personnel de la TI organise aussi des séances d'information portant sur divers thèmes reliés aux logiciels et au matériel.
- **Recherche et développement** - Une autre responsabilité de la TI consiste à chercher, à mettre à l'essai et à implanter de nouvelles technologies devant permettre au SCIC de demeurer à la fine pointe de l'évolution technologique et de mieux servir ses clients.
- **Sécurité** - La TI doit également assurer la sécurité matérielle du réseau et veiller à ce que tous les ordinateurs du SCIC soient à l'abri des virus et de la perte de données aux bureaux principaux et sur les lieux des conférences.
- **Communications** - L'accès aux serveurs du SCIC à partir d'endroits éloignés est assuré par le truchement d'un serveur de communication Shiva ou d'Internet grâce à

un réseau privé virtuel (RPV) nouvellement implanté. L'accès à l'intranet du SCIC, à l'intranet du gouvernement fédéral et à Internet est assuré au moyen de lignes LNPA haute vitesse. La responsabilité du soutien continu de la technologie des communications et de l'évolution constante du réseau intranet et des sites Internet du SCIC incombe à la TI.

Le Système de messages électroniques dans le cadre des conférences continue d'être en demande. Le SCIC offre ces services lorsque c'est possible et que le besoin le justifie.

L'accès des délégués à Internet sur les lieux des conférences continue également de faire l'objet d'une forte demande et sera offert à toutes les conférences. De nouveaux ordinateurs ont été achetés à cette fin.

Le SCIC met également à la disposition de ses clients des vidéoprojecteurs et des ordinateurs pour les présentations en PowerPoint sur les lieux des conférences.

## Communications

Notre site Web ([www.scics.gc.ca](http://www.scics.gc.ca)) a encore contribué à mettre en relief l'image du Secrétariat et à faciliter la diffusion, à l'échelle mondiale, des renseignements sur l'organisme et les conférences.

Le Secrétariat continue d'afficher sur son site Web, le cas échéant, des renseignements relatifs aux conférences qu'il sert et les communiqués de ces dernières dès qu'elles prennent fin. En 2001-2002, 63 communiqués ont été ainsi affichés.

En 2001-2002, il y a eu 1 465 354 consultations de notre site, soit une progression de 65 115 consultations comparativement à 2000-2001. Le tableau suivant présente une ventilation selon l'origine et le type de fichier utilisé.

ORIGINE - SITE WEB		TYPE DE FICHER UTILISÉ	
<b>Canada</b>	<b>47%</b>	<b>PDF</b>	<b>31%</b>
<b>États-Unis</b>	<b>11%</b>	<b>HTML</b>	<b>34%</b>
<b>Autres*</b>	<b>42%</b>	<b>GIF/JPG</b>	<b>25%</b>
<i>* France, Brésil, Grèce, Japon Zimbabwe, Argentine, Espagne, Lituanie, Norvège and Groenland, entre autres.</i>		<b>DOC</b>	<b>10%</b>
	<b>PDF</b>	(publication et documents)	
	<b>HTML</b>	(communiqués, documents d'information et pièces jointes)	
	<b>GIF/JPG</b>	(dossiers graphiques)	
	<b>DOC</b>	(documents en Word et WordPerfect)	

# Services intégrés

Les Services intégrés sont responsables des finances, du personnel et des services administratifs du Secrétariat.

## FINANCES

Comparaison entre le budget du SCIC pour 2001-2002 et 2000-2001 :

	2001-2002	2000-2001
	\$	\$
Budget principal des dépenses	<b>3 701 000</b>	3,666 000
Budget supplémentaire des dépenses	<b>836 150</b>	537 650
Financement total	<b>4 537 150</b>	4 203 650

Le financement accordé au Secrétariat par le truchement du Budget principal des dépenses n'a pas tellement augmenté en 2001-2002. Par ailleurs, le Budget supplémentaire des dépenses indiqué ci-dessus a été obtenu pour couvrir les dépenses rattachées aux 105 conférences prévues pour chacun des deux exercices, soit 439 650 \$ en 2000-2001 et 668 150 \$ en 2001-2002. Le solde du financement découle de l'augmentation des coûts du personnel à la suite à des négociations collectives, soit 98 000 \$ en 2000-2001 et 168 000 \$ en 2001-2002.

En 2001-2002, les dépenses totales se sont élevées à 4 438 282 \$, soit 11,1 % de plus qu'en 2000-2001. Cette progression est surtout attribuable à l'augmentation générale des coûts directs liés à la tenue des conférences. Le SCIC a fourni des services à 99 conférences en 2001-2002 et au même nombre en 2000-2001.

Par conséquent, le SCIC a dégagé un excédent de 98 888 \$ en 2001-2002. Cette somme sera reportée sur l'exercice 2002-2003 conformément aux dispositions du Conseil du Trésor relatives au report de 5 % sur l'exercice suivant.

	2001-2002	2000-2001
	\$	\$
Traitements et salaires	<b>1 750 383</b>	1 659 840
Régime de prestations aux employés	<b>309 000</b>	340 000
Sous-total-Frais de personnel	<b>2 059 383</b>	1 999 840
Autres coûts d'exploitation	<b>2 205 017</b>	1 798 270
Coûts en capital	<b>173 882</b>	196 440
Sous-total-autres coûts d'exploitation et en capitale	<b>2 378 899</b>	1 994 710
Total	<b>4 438 282</b>	3 994 550
Excédent (Déficit)	<b>98 868</b>	209 100

L'augmentation budgétaire de 2001-2002 a été incorporée à la facture pour 2002-2003.

Le Budget principal des dépenses du SCIC en 2002-2003 s'établit à 3 746 000 \$. Ce montant reflète une augmentation de 1 % par rapport à l'exercice précédent. Des ressources financières additionnelles seront sans doute nécessaires en 2002-2003 puisque le

Secrétariat offrira fort probablement des services à autant sinon plus de conférences que l'an dernier, soit 99. Si cela devait se produire, le financement additionnel serait ajouté aux factures pour 2003-2004.

Tableau financier - Contributions provinciales au budget du SCIC (en milliers de dollars)

Population selon le recensement de 2001		2001-2002							2002-2003		
		Budget principal des dépenses			Contribution reçue				À refléter dans la prochaine facture		
	%	Montant <sup>2</sup> partagé	Ajustement budgétaire 2000-2001	Contribution prévue <sup>3</sup>	Montant <sup>2</sup> partagé	Plus: Ajustement budgétaire 2000-2001 <sup>4</sup>	Total facturé	Contribution réelle	Ajustement <sup>5</sup> budgétaire 2001-2002	Ajustement <sup>6</sup> recensement décennal 2001	Total
Total, Budget/Dépenses		3 701,0	293,5	3 994,5		212,6			577,8		
Moins : contribution fédérale <sup>1</sup>		2 225,5	187,2	2 412,7		106,3			288,9		
Contribution provinciale totale		1 475,5	106,3	1 581,8		106,3			288,9		
Terre-Neuve-et-Labrador	1,7	31,0	2,2	33,2	31,0	2,2	33,2	33,2	4,9	-5,9	-1,0
Nouvelle-Écosse	3,0	48,7	3,5	52,2	48,7	3,5	52,2	52,2	8,7	-4,4	4,3
Nouveau-Brunswick	2,4	39,8	2,8	42,6	39,8	2,8	42,6	42,6	6,9	-4,4	2,5
Île-du-Prince-Édouard	0,5	7,4	0,5	7,9	7,4	0,5	7,9	7,9	1,4	0,0	1,4
Québec	24,2	373,3	26,8	400,1	373,3	26,8	400,1	131,3	69,9	0,0	69,9
Ontario	38,2	547,4	39,4	586,8	547,4	39,4	586,8	355,6	110,4	16,2	126,6
Manitoba	3,7	59,0	4,2	63,2	59,0	4,2	63,2	30,0	10,7	0,0	10,7
Saskatchewan	3,3	53,1	3,8	56,9	53,1	3,8	56,9	56,9	9,6	-4,4	5,2
Alberta	9,9	137,2	10,2	147,4	137,2	10,2	147,4	147,4	28,6	8,9	37,5
Colombie-Britannique	13,1	178,6	12,9	191,5	178,6	12,9	191,5	191,5	37,8	14,7	52,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 475,5</b>	<b>106,3</b>	<b>1 581,8</b>	<b>1 475,5</b>	<b>106,3</b>	<b>1 581,8</b>	<b>1 048,6</b>	<b>288,9</b>	<b>20,7</b>	<b>309,6</b>

## Notes :

<sup>1</sup> La contribution fédérale comprend 50 % du budget de fonctionnement/des dépenses plus les régimes d'avantages sociaux des employés fédéraux, les frais de traduction, les services aux locataires, le capital et le manque à gagner découlant de quote-parts provinciales partielles ou non réglées.

<sup>2</sup> Les contributions provinciales sont calculées en fonction du nombre d'habitants d'après les données du recensement de 2001.

<sup>3</sup> Le gouvernement fédéral comble automatiquement le manque à gagner imputable à des contributions provinciales partielles ou non réglées.

<sup>4</sup> Du budget supplémentaire de 537 800 \$ obtenu en 2000-2001, 212 600 \$ ont été dépensés et la moitié de cette somme a donc été facturée aux provinces.

<sup>5</sup> L'ajustement budgétaire est la différence entre la somme facturée et la quote-part fondée sur les dépenses réelles en 2001-2002.

<sup>6</sup> Ajustement qui résulte de l'application des données du recensement de la population de 2001 aux quote-part provinciales en 2001-2002.

# Services intégrés

## Personnel

Le caractère intergouvernemental du Secrétariat se reflète dans la composition de son effectif qui est constitué à la fois d'employés fédéraux et provinciaux. En règle générale, la moitié des membres du personnel du secteur des Services aux conférences sont des fonctionnaires provinciaux détachés par leurs gouvernements respectifs pour une période de trois à quatre ans. Les employés des Services d'information et des Services intégrés, à l'instar de ceux de la Direction, proviennent par contre du gouvernement fédéral. Le Secrétaire est l'administrateur général et il est nommé par décret en conseil.

Au cours des années, la combinaison de fonctionnaires fédéraux et provinciaux a permis à l'organisation de profiter, d'une part, de divers points de vue, de méthodes nouvelles et d'un enthousiasme sans cesse renouvelé et, d'autre part, de la continuité, de l'expérience et de connaissances institutionnelles fondamentales.

Pendant l'exercice 2001-2002, le secteur des Services aux conférences a subi plusieurs changements en ce qui touche le personnel.

En effet, les employées suivantes ont quitté le SCIC : Lucie Tessier, qui est retournée à la Commission de la fonction publique; Kathy Logan, qui a mérité un poste à Agriculture Canada; Lucie Létourneau, qui a pris un congé prolongé; et Roseline Pelletier, employée provinciale détachée, qui a réintégré le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

En revanche, les personnes suivantes se sont jointes à l'organisation : Diane Dugas-Morris, chargée de conférences provenant du gouvernement fédéral; Jacqueline Teffaine, adjointe aux conférences issue du gouvernement du Manitoba; Melody Beck, chargée de conférences adjointe obtenue du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard; Doris Comeau, chargée de conférences adjointe provenant du gouvernement de la Nouvelle-Écosse; ainsi que Marie-Claude Nault et Carole Lachaine-Canuel, toutes deux adjointes aux conférences et obtenues du gouvernement fédéral.



## Adresse postale

C.P. 488, Succursale A  
Ottawa (Ontario)  
K1N 8V5

## Emplacement/livraisons

222, rue Queen, 10<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5V9

## Demande de renseignements

(613) 995-2341  
Télécopieur : (613) 996-6091  
Courriel : [info@scics.gc.ca](mailto:info@scics.gc.ca)  
Site Web : [www.scics.gc.ca](http://www.scics.gc.ca)

## Secrétaire

Stuart MacKinnon  
(613) 995-2344  
[smackinnon@scics.gc.ca](mailto:smackinnon@scics.gc.ca)

## Secrétaire Adjoint

André M. McArdle  
(613) 995-2345  
[amcardle@scics.gc.ca](mailto:amcardle@scics.gc.ca)

## Services aux Conférences

Chargée, Diane Dugas-Morris<sup>1</sup>  
(613) 995-4328  
[ddugasmorris@scics.gc.ca](mailto:ddugasmorris@scics.gc.ca)

Chargé, Pierre-Luc Perrier  
(613) 995-2349  
[plperrier@scics.gc.ca](mailto:plperrier@scics.gc.ca)

Chargé, Gaëtan Pelletier<sup>1</sup>  
(613) 995-2343  
[gpelletier@scics.gc.ca](mailto:gpelletier@scics.gc.ca)

Chargée, Johanne Kaszap<sup>1</sup>  
(613) 995-3675  
[jkaszap@scics.gc.ca](mailto:jkaszap@scics.gc.ca)

## Services Intégrés

Directeur, Ronald L. Richer  
(613) 995-4444  
[rricher@scics.gc.ca](mailto:rricher@scics.gc.ca)

## Services d'information

Télécopieur : (613) 947-4336

## Gestion de l'information

Coordonnatrice, Jane Dubé  
(613) 995-4310  
[jdube@scics.gc.ca](mailto:jdube@scics.gc.ca)

## Technologie de l'information

Spécialiste, Jean-Pierre Allaire  
(613) 995-4203  
[jpallaire@scics.gc.ca](mailto:jpallaire@scics.gc.ca)

## Services de traduction

Responsable, Gilles Boileau<sup>2</sup>  
(613) 995-4170  
[gboileau@scics.gc.ca](mailto:gboileau@scics.gc.ca)

<sup>1</sup> Détaché(e)s par le gouvernement fédéral

<sup>2</sup> Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

